



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **8 juillet 2019**

Délibération n° 2019-3637

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Entretien du patrimoine végétal - Accords-cadres à bons de commande - Lots n° 1 et n° 5 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les 2 marchés**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage**

**Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse**

**Président : Monsieur Marc Grivel**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 25 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 9 juillet 2019

**Présents :** M. Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Hobert, MM. Huguet, Lavache, Mmes Le Franc, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

**Absents excusés :** MM. Kimelfeld (pouvoir à M. Le Faou), Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à M. Veron), Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à M. Longueval), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burricand (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Devinaz (pouvoir à M. Berthilier), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Bravo), M. Gillet (pouvoir à Mme Croizier), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), MM. Passi, Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), M. Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Sarselli (pouvoir à M. Cohen), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

**Absents non excusés :** M. Aggoun, Mme Burillon, MM. Collomb, Genin, Havard, Mme Servien.

**Conseil du 8 juillet 2019****Délibération n° 2019-3637**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Entretien du patrimoine végétal - Accords-cadres à bons de commande - Lots n° 1 et n° 5 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les 2 marchés**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le présent dossier a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de 8 accords-cadres relatifs aux prestations d'entretien du patrimoine végétal. Sept des 8 marchés de services (lots n° 1 à 7) pourraient être attribués à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, dans les conditions des articles L 2124-1, L 2131-1, R 2124-2, R 2131-16 et R 2161-2 à R 2161-5 du code de la commande publique (CCP) et un seul, le lot n° 8, en lot réservé aux structures d'insertion par l'activité économique conformément aux articles L 2113-13 et R 2113-7 du CCP.

Les 8 lots seraient des accords-cadres à bons de commande, conclus selon les règles des articles L 2125-1 et R 2162-13 et 14 du CCP pour une durée ferme de 4 ans. Deux accords-cadres relèvent du présent Conseil (lots n° 1 et n° 5) et 6 accords-cadres relèvent de la Commission permanente (lots n° 2, n° 3, n° 4, n° 6, n° 7 et n° 8).

Le présent dossier concerne l'autorisation de signer 2 accords-cadres à bons de commande dont l'allotissement géographique et les engagements de commande sont mentionnés ci-dessous.

- lot n° 1 : entretien linéaire de végétal - secteur nord :

Albigny-sur-Saône, Cailloux sur Fontaines, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Dardilly, Écully, Fleurieu sur Saône, Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Genay, la Tour de Salvagny, Limonest, Lissieu, Lyon 1<sup>er</sup>, Lyon 4<sup>e</sup>, Lyon 5<sup>e</sup>, Lyon 9<sup>e</sup>, Montanay, Neuville sur Saône, Poleymieux au Mont d'Or, Quincieux, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Sathonay Camp, Sathonay Village qui comporterait un engagement de commande minimum de 2 560 000 € HT, soit 3 072 000 € TTC et maximum de 7 680 000 € HT, soit 9 216 000 € TTC pour la durée ferme du marché.

Le lot mentionné ci-dessus concerne de l'entretien linéaire c'est-à-dire le fauchage, le désherbage, l'entretien des pieds d'arbres plantés depuis plus de 3 ans sur les espaces de voirie.

- lot n° 5 : entretien surfacique de végétal - secteur est :

Bron, Chassieu, Decines Charpieu, Jonage, Lyon 3<sup>e</sup>, Lyon 6<sup>e</sup>, Meyzieu, Saint Priest, Vaulx en Velin, et Villeurbanne qui comporterait un engagement de commande minimum de 2 500 000 € HT, soit 3 000 000 € TTC et maximum de 7 500 000 € HT, soit 9 000 000 € TTC pour la durée ferme du marché.

Le lot mentionné ci-dessus concerne de l'entretien surfacique c'est-à-dire l'entretien des espaces verts, prestations ou aménagements légers de surface végétalisées en espaces fermés occupés ou naturels, y compris hors Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le lancement de la procédure d'appel d'offres en vue de l'attribution de 2 accords-cadres à bons de commande relatifs aux prestations d'entretien du patrimoine végétal.

**2° - Autorise :**

a) - dans le cas où la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse, monsieur le Président à poursuivre par voie de marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables (article R 2122-2 du code de la commande publique) ou procédure avec négociation (article R 2124-3 6° du code de la commande publique) ou par la voie d'un nouvel appel d'offres (article R 2124-2 du code la commande publique), selon la décision de la commission permanente d'appel d'offres,

b) - monsieur le Président à signer les 2 marchés relatifs aux prestations d'entretien du patrimoine végétal ainsi que tous les actes y afférents :

- lot n° 1 : entretien linéaire de végétal - secteur nord : Albigny sur Saône, Cailloux sur Fontaines, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Dardilly, Écully, Fleurieu sur Saône, Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Genay, la Tour de Salvagny, Limonest, Lissieu, Lyon 1<sup>er</sup>, Lyon 4°, Lyon 5°, Lyon 9°, Montanay, Neuville sur Saône, Poleymieux au Mont d'Or, Quincieux, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Sathonay Camp, Sathonay Village qui comporterait un engagement de commande minimum de 2 560 000 €HT, soit 3 072 000 €TTC et maximum de 7 680 000 €HT, soit 9 216 000 € TTC pour la durée ferme du marché,

- lot n° 5 : entretien surfacique de végétal - secteur est : Bron, Chassieu, Decines Charpieu, Jonage, Lyon 3°, Lyon 6°, Meyzieu, Saint Priest, Vaulx en Velin, et Villeurbanne qui comporterait un engagement de commande minimum de 2 500 000 €HT, soit 3 000 000 €TTC et maximum de 7 500 000 €HT, soit 9 000 000 € TTC pour la durée ferme du marché.

**3° - Les offres** seront choisies par la commission permanente d'appel d'offres de la Métropole.

**4° - Les dépenses** d'investissement et de fonctionnement en résultant seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal et aux budgets annexes concernés - exercices 2020 et suivants - chapitres 011 et 21 - opérations à créer sur l'exercice 2020.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2019.**